

ETAT CIVIL

BIENVENUE À

Charlotte FAIVRE
Née le 15 novembre

IL NOUS A QUITTÉ

Serge RODRIGUEZ
Ancien facteur
à Cervières

MAIRIE PRATIQUE
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
LUNDI ET MERCREDI : 9H-12H 14H-16H30
VENDREDI : 8H30-11H30

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
04.92.20.42.42

cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 18 - DECEMBRE 2015

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

LES RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

Les vacances de Noël débutent sans manteau blanc. Nous ne pouvons ouvrir aucune piste de ski de fond, les vacanciers sont absents, la neige se fait cruellement attendre! Certains sites on pu ouvrir 800 ou 2.5km de ski de fond, quelques jours par ci par là, en partie avec de la neige artificielle. Les températures sont douces...Où es-tu hiver?... Paradoxalement, la commune de Cervières est 1ère des ventes de forfaits saison « Pass Nordic Alpes du Sud » vendus sur internet en super primeur et primeur au mois de septembre et d'octobre! **236 Pass vendus** sur les 1646 au total des départements 04 et 05, soit presque 15%! **Merci** à ceux qui nous font confiance et qui nous soutiennent! Nous étions septiques sur ce mode de vente par internet, mais pouvoir bénéficier de la trésorerie en début de saison est un avantage. Nous sommes dans les « startings-blocs » pour ouvrir le site dès que les conditions d'enneigement le permettront!



Cervières a la chance d'accueillir encore cet hiver **FESTI'NORDIC**: le 14 février 2016 !



Cet événement très apprécié des habitants du briançonnais et des vacanciers, ne connaîtrait pas ce succès sans les nombreux bénévoles présents, en amont pour les préparatifs, installation des tentes, du matériel..., et le jour J pour s'occuper du prêt du matériel, de tenir la buvette, l'accueil, et aussi des ateliers de ski (saut, slalom, premières glisses...). Cette journée festive et conviviale permet de découvrir les activités nordiques de Cervières mais aussi son patrimoine local, agricole, sa faune, etc...l'occasion aussi de rencontrer ses voisins, se faire de nouveaux amis! Nous avons vraiment besoin de vous, chaque année, vous bénévoles qui répondez présents chaque année et que nous remercions encore! Ainsi que vous, futurs volontaires! Si vous pouvez donner un peu de votre temps, 1 heure ou une journée, ancien ou nouveau, merci de vous inscrire auprès du foyer de ski de fond. **ON COMPTE SUR VOUS!**

CASCADE DE GLACE...DOUBLE!

Événement du 14 au 17 janvier 2016: Cervières reçoit des ateliers du « 26ème ICE CLIMBING ECRINS » sur le site du Lasseron, site connu et déjà largement fréquenté.

ET NOUVELLE CASCADE DE GLACE, en cours de création pour test cet hiver avant lancement officiel souhaité pour l'hiver 2016/2017, du côté de Cervières, le chef lieu cette fois!... A suivre ... :-)



PROGRAMME TRACES DOUCES

Le programme 2016 est arrivé avec de nombreux RDV du 7 février au 5 mars, et des nouveautés à découvrir...N'hésitez pas à le diffuser! Les versions papiers sont disponibles en mairie, et le fichier en format PDF et JPEG sur demande par mail!

Il est encore temps de la voir...



L'exposition de photos de « **Cervières autrefois** » sera à nouveau visible tout l'hiver au foyer de ski de fond!

CHERS PROPRIETAIRES, nous sommes sollicités à la Mairie pour les recherches d'appartements à louer à l'année, où à la saison. Merci de nous faire passer l'info dès que vous avez un bien disponible !



Retrouvez bientôt un Bulletin « Hors Série » consacré à la grande fête du 2 août 2015, où Cervières accueillait nos amis Italiens avec une présentation des métiers d'autrefois en costumes d'époque!



Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS.
Impression : Mairie de Cervières



Pour faire parti de la liste de diffusion de la Mairie, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES EN IMAGES



Pont au lieu dit des Prenard, qui a été refait, dans le cadre des subventions du conseil général pour le site nordique.



La cabane d'accueil pour le ski de fond est revenue de la plaine aux mur des Aittes!



Les travaux rue de la Mairie sont terminés, les maisons de la rue sont raccordées au réseau pluvial. Plusieurs propriétaires ont aussi installé à la demande de la Mairie, des randes et/ou arrêts neige et gouttières, afin d'éviter les chutes de neige du toit, ou évacuation d'eau sur la voie publique, merci à eux.



Installation d'un abris bus pour les scolaires du côté du Lotissement communal.



Stationnement réservé PMR sur le parking du foyer de ski de fond. **RAPPEL AU CIVISME:** Merci de respecter ces emplacements.



Succès pour le nouvel affouage en régie avec 27 inscrits, et 36 pour le traditionnel affouage sur pied. 250m3 de bois restent à distribuer selon des conditions qui seront définies au printemps.



DENEIGEMENT

Béranger FAURE-BRAC effectuera le déneigement cet hiver en complément des services techniques de la commune (et de la DDT pour les routes départementales). Généralement, les chutes de neige sont annoncées par avance. Pour faciliter de déneigement et pour le confort de chacun nous vous rappelons qu'il faut favoriser le stationnement d'un même côté

(surtout où les rues sont étroites). Ensuite, déplacer son véhicule dès que possible, afin de procéder rapidement au dégagement total des voies et places de stationnement. A Terre Rouge, privilégier un stationnement sur le parking près du pont. N'oubliez pas de laisser libre les aires de retournement. Les bacs à sel ou de sable ont également repris leur place hivernale, n'hésitez pas à les utiliser!

ELECTIONS REGIONALES: RESULTATS**1er tour du 6 décembre****Cervièrès****Marion Marechal Le-Pen (FN):**
36.47%**Christophe Castaner (UG):**
18.82%**Sophie Camard (VEG):**
12.94%

Christian Estrosi (UD): 11.76 %, Isabelle Bonnet (EXG): 7.06%, Jean-Marc Governatori (ECO): 5.88% Jacques Bompard (EXD): 3.53%, Daniel Romani (DIV), Noel Chuisano (DLF) et Cyril Jarny (DVG): 1.18%

Participation: 49% ,
Bulletins blancs: 8, nuls : 1**Pour le Département:****Marion Marechal Le-Pen (FN):**
32.58%**Christian Estrosi (UD):**
24.54%**Christophe Castaner (UG):**
23.01%

Sophie Camard (VEG): 9.43% , Jean-Marc Governatori (ECO): 4.43%, Noel Chuisano (DLF): 2.02%, Isabelle Bonnet (EXG): 1.58%, Jacques Bompard (EXD): 0.87% , Cyril Jarny (DVG): 0.84%, Daniel Romani (DIV): 0.70%

Participation 56.68%
Blancs 2.70%, Nuls : 1.59%**Trio de tête pour la Région:****Marion Marechal Le-Pen (FN):**
40.55%**Christian Estrosi (UD):**
26.48 %**Christophe Castaner (UG): 16.59**
%**Participation 51.94 %**
Blancs 1.96%, Nuls : 1.11%**DERNIER JOUR POUR VOUS**
INSCRIRE sur la liste électorale
de la commune pour 2016 :
le 31 décembre 2015**Une permanence à la mairie**
aura lieu de 9h à 12h**2ème tour du 13 décembre****Cervièrès :****Christian Estrosi (UD):**
56.04%**Marion Marechal Le-Pen (FN):**
43.95%**Participation 68.39%**
Blancs: 25, Nuls : 3**Pour le Département:****Christian Estrosi (UD):**
61.24%**Marion Marechal Le-Pen (FN):**
38.76%**Participation 63.66%**
Blancs 9.18%, Nuls : 3.99%**Pour la Région:****Christian Estrosi (UD):**
54.78%**Marion Marechal Le-Pen (FN):**
45.22%**Participation 60.31%**
Blancs 5.42%, Nuls : 2.41%**INFOS BREVES**Monsieur le Maire informe ses administrés, de la **démission** d'un des membres du Conseil Municipal: Monsieur Frédérique FAURE-GIGNOUX, en date du **09 novembre 2015**.**Taxe de séjour.** Suite à la réforme du 6 août 2015, certains changements seront apportés. Les loueurs seront informés des nouvelles dispositions qui seront votées prochainement.**Une vente aux enchères publiques** aura lieu bientôt concernant des biens appartenant aux ministères des finances publiques. Il s'agit du bâtiment du centre de vacances EPAF, n°46 le chef lieu, réf. Cadastrales section AB 178. Et aussi un terrain (en contrebas de la route en face du bâtiment) réf: AB 179. Tous les renseignements seront disponibles sur les sites : economie.gouv.fr/cessions & immobilier.notaires.fr**DES IDEES... DES AVANTS PROJETS...****Plusieurs idées font l'objet de réflexions.****Bâtiment de l'école :** la constitution d'un dossier d'avant projets a été demandé au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes Alpes) travaillant en partenariat avec IT 05 (Ingénierie Territoriale du Conseil Départemental). Cet avant projet concerne l'éventuel transfert des locaux de la Mairie avec une salle de réunion au rez-de-chaussée et à l'étage la réfection de deux ou trois appartements dédiés à la

location.

Bâtiment du Rochebrune : afin de redonner vie et d'y créer quelques emplois en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) une étude de la faisabilité d'une maison de la biodiversité est en cours.**Accès aux Aittes :** un collectif de résidents de Cervières a exposé lors d'une réunion avec le conseil municipal l'intérêt que représenterait la réalisation d'une liaison permettant l'accès, en toutes saisons, à la plaine du Bourget. Pour cela, et afin de ne

pas hypothéquer l'avenir, un projet d'UTN (Unité Touristique Nouvelle) sera inscrit, sous réserve de l'accord des services de l'Etat, dans le SCoT en cours d'élaboration.

Ces dossiers sont des pistes de travail. Outre l'aspect financier, avant leurs concrétisations éventuelles, ils devront faire l'objet de discussions au sein du conseil municipal, en y associant le plus largement possible l'ensemble de la population.

SENTIER BOTANIQUE

Après l'inauguration du parcours du Marais du Bourget, c'est sur le Sentier Botanique que se penche la réflexion communale.

Une visite a été organisée par la commune avec le garde ONF, le technicien Natura 2000 et l'AESC en vue de l'élaboration d'un dossier susceptible d'être financé par le programme Natura 2000.

Des traces du Pic Noir, oiseau de la taille d'une corneille, sont visibles sur deux arbres longeant le sentier. Le pic noir creuse des trous pouvant atteindre 50cm de profondeur dans des pins, mélèze, épiceas pour se nourrir et pour nidifier.

Il hache complètement les souches vermoulues et écorce les arbres attaqués par les insectes. Une fois abandonnés, les anciens trous peuvent être utilisés par des chouettes, des sittelles, des rongeurs entre autre, créant ainsi un vrai nid de biodiversité. Les arbres présentant un ou plusieurs trous peuvent disposer de mesures agro-environnementales et compensatoires versées au propriétaire sur plusieurs années pour les conserver debout. Un relevé de ces arbres pourra avoir lieu au cours de l'année 2016.

Un projet de financement pourrait ainsi être envisagé permettant de dégager une vue panoramique surplombant le Laus, (au niveau du croisement avec la « piste noire de ski de fond ») avec panneau

d'information et table d'orientation, retracer la dernière partie du sentier dans la forêt (aujourd'hui sur du privé), en bénéficiant des aides Natura 2000. Nous avons pu constater la présence d'une signalisation VTT sur une partie du sentier, non autorisée par la commune. D'où la nécessité d'amorcer une réflexion sur les activités présentes sur la commune pour proposer des itinéraires adaptés à chaque usage et respectant l'habitat et le milieu actuels.

Pour cet hiver, les écureuils finiront de se régaler avec les derniers panneaux d'indication des espèces végétales du sentier encore en place ! Il est temps de s'occuper du sentier botanique...

ROUTE DES FONTS

Le Conseil Municipal lors de sa séance en date du 5 novembre a confirmé l'engagement de la commune pour intégrer La Route Départementale 89 Touristique des Fonts de Cervières dans le domaine public communal. Cette décision fait suite aux discussions menées avec le Conseil Départemental

depuis plusieurs années. Conseil Départemental qui a réalisé la totalité du revêtement, différents travaux d'entretien et de sécurité. Le CD conserve la responsabilité de la conservation du mur de soutènement aval et de la plateforme routière qu'il supporte au lieu-dit « l'Étroit ». La commune devient responsable de la gestion de cette route

et sera amenée à prendre les arrêtés d'ouverture et de fermeture afin d'assurer la sécurité et la préservation du revêtement. Concernant les coûts d'entretien, ils devraient être, en partie, couverts par une augmentation de la Dotation Générale de Fonctionnement attribuée par l'Etat à la Commune.

MOTEUR !

Comme évoqué dans le précédent numéro, l'équipe de France Télévision a tourné un épisode de la série télévisée « Alex Hugo » dans le Briançonnais, mais aussi à Cervières! Différents lieux ont retenu l'attention du Réalisateur Olivier Langlois, plusieurs scènes de l'épisode n°5 qui sera nommé « La dame blanche » ont été tournées: sur la route entre le Chef Lieu et le Laus, au

cimetière, devant une maison du vieux village, à l'ancienne école, dans la plaine du Bourget, dans la chapelle et un chalet d'alpage. Ainsi nous pourrions voir par exemple la salle utilisée par « les petites mains » reconverte en bureaux de commissariat de police rurale! L'équipe constituée de plus de 40 personnes (hors figurants) est restée 5 semaines pour tourner l'épisode, elle

est venue plusieurs fois à Cervières courant Octobre. Les paysages de la région plaisent beaucoup au réalisateur, qui devrait donc certainement revenir tourner par ici. 2 épisodes

sont tournés chaque année pour une diffusion l'année suivante. Il faudra attendre septembre 2016 pour voir le village sur le petit écran. Coïncidence : 2 réalisateurs à tourner en alternance ce téléfilm, le second s'appelle Pierre ISOARD!

**Lionel ASTIER et Samuel LE BIHAN**
*Les acteurs principaux***TELEVISION : ATTENTION RECEPTION !**

Dès le 5 Avril 2016, la TNT passe à la haute définition (HD). Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau, car seul ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur), pourront continuer à recevoir la TV après cette date. Les foyers correctement équipés devront procéder à une nouvelle mémorisation des chaînes.

COMMENT FAIRE? Il faut tester dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ou adaptateur en vérifiant la présence du logo ci-dessus « TNT HD » ou si vous visualisez àl'écran le logo ci-contre « arte HD » en vous plaçant sur la chaîne 7 ou 57. **arte HD** Si ce n'est pas le cas alors il vous faudra acquérir un équipement (téléviseur ou adaptateur) **TNT HD**. Si vous recevez la TV via le câble ou satellite, contactez votre opérateur pour savoir si votre décodeur est compatible. La réception par fibre optique, l'ADSL ou box, est déjà compatible. Une aide peut-être accordée (environ 25€, soit le 1er prix d'un adaptateur) aux personnes étant exonérées de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance).**Tous les renseignements :**
recevoirlatnt.fr ou 0970 818 81 (prix d'un appel local)